



Philosophia Scientiæ

Travaux d'histoire et de philosophie des sciences

CS 7 | 2007

Louis Rougier : vie et œuvre d'un philosophe engagé

Coup d'œil sur l'œuvre de Louis Rougier

Jean-Claude Pont



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/426>

DOI : [10.4000/philosophiascientiae.426](https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.426)

ISSN : 1775-4283

Éditeur

Éditions Kimé

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007

Pagination : 9-18

ISBN : 978-2-84174-412-1

ISSN : 1281-2463

Référence électronique

Jean-Claude Pont, « Coup d'œil sur l'œuvre de Louis Rougier », *Philosophia Scientiæ* [En ligne], CS 7 | 2007, mis en ligne le 08 juin 2011, consulté le 15 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/426> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.426>

Tous droits réservés

Coup d'œil sur l'œuvre de Louis Rougier

Jean-Claude Pont

Université de Genève
Centre Romand LHPS

« Dans chaque cas [les formes variées de réalismes], je me suis employé à démasquer les illusions psychologiques qui leur ont donné naissance et à expliciter les postulats qui s'y trouvent impliqués. »

[Rougier 1961c, 29]

Louis Rougier

L'œuvre de Rougier est souvent pionnière. Il s'essaye sur des terrains que la réflexion philosophique n'a guère explorés. Son oeuvre manifeste aussi l'enthousiasme du découvreur, de celui dont les yeux se dessillent et qui, tout au plaisir de ce monde nouveau, ne prend pas toujours les précautions voulues. Ses réflexions, parfois maladroitement, à peine sorties de la gangue d'une pensée traditionnelle, qui s'arc-boute contre le surgissement de la nouveauté, traduisent une pensée qui se cherche. Aussi, cette œuvre n'est-elle pas sans présenter des faiblesses. Mais le reproche que l'on serait tenté de lui adresser relèverait de l'ingratitude : car nous cueillons en réalité les fruits d'une terre qu'il a grandement participé à ensemercer.

A plusieurs reprises Rougier a raconté son itinéraire philosophique et son parcours intellectuel. Pour présenter son œuvre le plus simple et le plus sûr est d'y recourir. Pour les besoins de sa bibliographie, il distingue dans cette œuvre sept sections : « Théorie de la connaissance.

Logique. Philosophie scientifique. Histoire des Philosophies et des Religions. Science politique. Économie politique. Histoire contemporaine ». Cette liste nous guidera dans notre présentation.

Son activité philosophique, nous dit-il [Rougier 1961c, 19], s'est axée sur la théorie de la connaissance et il est « d'avis que celle-ci impliquait honnêtement une véritable culture scientifique. » Il s'agit donc d'une œuvre qui cherche sa nourriture dans des révolutions épistémologiques considérables, dont il pense qu'elles sont allées jusqu'à modifier la théorie de la connaissance : géométrie non euclidienne et axiomatique ; relativité et quanta, ces lieux où s'est consumée la croyance en des vérités nécessaires (« Mort des vérités nécessaires » avait été le titre envisagé pour sa première thèse)¹. Les travaux de Rougier sont donc nés de la nécessité, qui lui est apparue vers 1918, « d'adapter la théorie de la connaissance à la révolution opérée », parce que « les catégories les plus fondamentales de notre esprit évoluaient avec le progrès de la science » [Rougier 1961c, 23], et de rappeler :

- en mathématiques, par la méthode axiomatique de David Hilbert ; [Rougier 1952c, 12]
- en physique, par la théorie de la relativité et la théorie des quanta ;
- en logique, par la création de nombreuses logiques non aristotéliennes ;
- dans la théorie du langage, par l'analyse logique qui montre comment la syntaxe des langues ordinaires autorise des combinaisons de mots inconstruisibles logiquement et vides de sens, donnant lieu à quantité de pseudo-problèmes que l'on peut considérer comme le résultat d'une « maladie du langage. »

Dans ce contexte s'inscrivent son DES, consacré aux géométries non euclidiennes et à leurs conséquences philosophiques, puis ses deux thèses ; [Rougier 1920a, b] enfin ses études sur la théorie de la relativité et les quanta de 1919 et 1920. Voici ce qu'écrivait A. Hollard [Hollard 1920, 286] à propos de ce dernier ouvrage :

« Le philosophe, auteur de l'ouvrage dont nous rendons compte, n'a pas voulu laisser à la science nouvelle qu'il analyse le temps d'être jugée et critiquée par les milieux scientifiques. Plus vite au courant que nombre de savants, il a recueilli les travaux dispersés dans des revues souvent difficiles à trouver et en a fait une brillante synthèse physico-philosophique. »

La deuxième thèse de Rougier a pour but de lever ce qu'il appelle la « contradiction de Poincaré », exposée dans *La Science et l'Hypothèse* :

¹Voir aussi [Rougier 1913]

« La possibilité même de la science mathématique semble une contradiction insoluble. Si cette science n'est déductive qu'en apparence, d'où lui vient cette parfaite rigueur [...] ? Si, au contraire, toutes les propositions qu'elle énonce peuvent se tirer les unes des autres par des règles de la logique formelle, comment la mathématique ne se réduit-elle pas à une immense tautologie ? » C'est à l'axiomatique de Hilbert qu'il en appelle pour régler le problème et enterrer « l'apriorisme des rationalistes classiques et des Kantiens. » [Rougier 1961c, 17] Sa thèse principale [Rougier 1920b] vise à montrer qu'il n'y a pas d'*a priori* synthétique. Il fallait pour cela « démasquer » les paralogismes de la philosophie rationaliste et « montrer l'origine psychologique de cette illusion. » [Rougier 1963a, 121]

Cette thèse lui vaut une éviction du monde universitaire français, mais aussi une flatteuse réputation hors de France, en particulier une invitation de Schlick à Vienne, de Reichenbach à Berlin. Ainsi commence une longue collaboration entre Rougier et le mouvement néo-positiviste. A la différence de ses collègues français, il centrera donc son attention sur ce qu'il appelle avec Russell « l'analyse logique », qui débusque « quantité de pseudo-propositions » engendrant des « pseudo-problèmes ». Dans la version Rougier, cette analyse se fonde sur ce qu'il nomme « l'axiomatisation des théories » ; elle permet « d'explicitier les conventions verbales, les postulats tacites plus ou moins gratuits, les tautologies et les propositions de fait qu'elle amalgame dans une construction conceptuelle ou symbolique, et de résoudre, à son sujet, le double problème de sa cohérence interne et de sa convenance au domaine de faits dont elle prétend rendre compte. » [Rougier 1963a, 124]

L'activité de Rougier aux côtés de ses amis autrichiens et allemands dans la promotion de la philosophie nouvelle atteint son acmé en 1935, lorsqu'il organise à la Sorbonne le premier « Congrès international de philosophie scientifique » (15-29 septembre 1935). Dans l'avant-propos, il parle d'une « tentative de reconstruire logiquement, à partir d'expériences vécues, l'édifice des sciences, en excluant les pseudo-notions et les pseudo-problèmes issus de nos représentations anthropomorphiques, de notre verbalisme et des tolérances de la syntaxe grammaticale comparées à la rigueur de la syntaxe logique, en vue d'aboutir à une conception strictement scientifique de l'univers, unifiée dans un langage rigoureusement intersubjectif. » [Rougier 1936b, 6]

Par rapport à la philosophie traditionnelle, Rougier déclare les intentions du Congrès tout à la fois moins prétentieuses et plus ambitieuses. « Nous croyons que la philosophie peut devenir scientifique, en prenant pour objet la science elle-même, et pour méthode l'analyse logique de

ses notions, de ses propositions, de ses théories, de ses démonstrations. »

Dans sa brève adresse, Russell livre cette confiance : « My first impression, on seeing the opening session, was one of surprise : surprise that there should be in the world so many men who think that opinions should be based on evidence. » [Russell 1936, 10]

La logique avait occupé Rougier dès le début de sa carrière. Au fait des travaux de la nouvelle école « logistiquie » centrée sur Peano et sur ses premiers disciples, Russell et Couturat, Rougier reproche à l'enseignement traditionnel, mais aussi à la philosophie installée, de « ressasser et [de] remoudre les mêmes arguties et fausses subtilités de l'Ecole. » [Rougier 1921a, v] Dans le même ouvrage, il développe ses idées sur la question. Reprenant assez sévèrement certaines thèses de son maître lyonnais Goblot (à qui il dédie pourtant l'ouvrage), Rougier s'emploie notamment à populariser pour le public de langue française cette axiomatique à laquelle les *Grundlagen der Geometrie* de Hilbert avaient donné une aura si particulière à la toute fin du XIX^e siècle (bien que ce soit à l'école italienne de Peano que l'on doive le gros de l'effort). Dans l'Avertissement du *Traité de la Connaissance* de 1955, Rougier précise que cet ouvrage développe et complète son petit livre de 1921.

Dans son « Itinéraire philosophique » de 1961, il rappelle l'influence des géométries non euclidiennes et de l'axiomatique de Hilbert sur la conception classique des mathématiques ; puis il précise les conséquences philosophiques qui en découlent ; il nous confie aussi qu'il lui « parut que le même travail était à entreprendre au sujet de la Physique contemporaine que venaient de révolutionner la théorie de la relativité, restreinte et générale, et la théorie des quanta. » [Rougier 1961c, 21] Le *Traité de la Connaissance* de 1955 propose une synthèse de ses travaux sur le domaine. On y rencontre en particulier :

- une tentative (réussie!) de montrer « les erreurs philosophiques nées de la confusion entre les vérités formelles et les vérités empiriques » ;
- l'étude des conditions et du contexte sous lesquels « une proposition peut être considérée comme douée ou dénuée de sens empirique » ;
- une analyse du langage visant à mettre au pilori une métaphysique spontanément suscitée par la syntaxe de la langue.

Pour la partie consacrée à la logique, diverses critiques se sont élevées², signalant que Rougier n'avait pas suivi les importants développements que cette discipline avait vécues au cours des vingt dernières années. (Voir note 1)

²Voir en particulier [Pap 1956].

Au-delà de cette vocation « purificatrice » du *Traité* — bien dans le cadre de la mission de clarification que Wittgenstein voulait pour la philosophie —, il convient de noter une partie strictement constructive, dans laquelle Rougier défend une nouvelle théorie de la connaissance, proche de celle du cercle de Vienne (c'est à Schlick que l'ouvrage est dédié!), « qui interprète les vérités rationnelles comme de simples vérités formelles vides de contenu, et la raison comme la faculté que possède notre esprit d'élaborer des systèmes formels de plus en plus généraux et souples », s'adaptant à des structures qui se révèlent de plus en plus « étranges et déroutantes » (p. 126). Rougier présente aussi son *Traité* comme contenant « la justification épistémologique et logique, procurée après coup des deux autres livres qui l'ont précédé [...]. » (« Avertissement »)

La Scolastique et le Thomisme de 1925 s'inscrit dans le même contexte de « purification », où la philosophie se décharge de ses pseudo-problèmes. Un « gros ouvrage », qui lui avait demandé dix ans de travail et qui « déchaîna la tempête ». [Rougier 1963a, 124] Parmi ses objectifs, « établir que si l'on axiomatise la philosophie thomiste [...], elle est contradictoire. » Mais Rougier, dans son article de 1961, nous propose un autre objectif à son étude sur la scolastique. Sa grande thèse sur les « Parallogismes », en particulier dans sa conclusion, pouvait être considérée comme une étude des « structures mentales ». ³ C'est dans cette même perspective qu'il place son livre de 1925 : « Je tenais à vérifier ma thèse sur les structures mentales en la démontrant dans un cas privilégié. [...] Je me mis à étudier de plus près les grands maîtres scolastiques et je n'eus aucune peine à dégager de leurs écrits les principes d'une mentalité spécifique. » [Rougier 1961c, 34-35] Cette présentation pourrait être une reconstitution *a posteriori*, le besoin de cohérence de l'œuvre favorisant les penchants d'une mémoire infidèle. Devant les accusations de dispersion faite à son œuvre, et dont il souffrait, Rougier a bien en effet pu arranger un tant soit peu la courbe de sa trajectoire intellectuelle. Deux passages de 1961 (p. 7 et p. 11) sont éclairants à ce point de vue :

- « Une œuvre dont on a voulu contester l'unité en en accusant la dispersion. »
- « [...] une série d'ouvrages qui s'appelèrent les uns les autres par une succession d'inférences en chaîne ».

Il est certes loisible de gloser sur l'idée d'axiomatiser un système aussi complexe et aussi peu formalisable. Toujours est-il que cet effort, quand il est conduit avec lucidité, n'est jamais vain. La volonté, même naïve,

³Voir notamment [Rougier 1961c, 30 et suiv.].

d'appliquer la méthode axiomatique permet de pousser jusque dans ses derniers retranchements la structure logique qui sous-tend l'ensemble d'un système. Peu de philosophes étaient à ce point préparés pour tenter l'entreprise.

Malgré la réprobation de Gilson et des dominicains, ce gigantesque travail valut à son auteur d'être choisi par Charles-Victor Langlois, l'un des maîtres des études médiévales de l'époque, pour occuper la chaire d'histoire des religions à Lyon. Il lui valut aussi, nous confie-t-il, « la longue et précieuse amitié de Teilhard de Chardin ». [Rougier 1961c, 12] C'est de cette chaire que sortiront quelques-unes de ses études sur l'histoire des religions.

Un quart de siècle plus tard, Jean-François Revel demandait à Rougier d'écrire un résumé de son livre sur le thomisme pour sa collection « Libertés ». Ce fut *La scolastique, histoire d'une faillite* [1966]. Dans sa préface, Revel, s'exprimant sur les tentatives de Thomas d'Aquin et de Teilhard de Chardin de réaliser la synthèse entre « la Foi et la raison antique », notait : ils ont échoué « parce qu'il n'existe pas de solution à de faux problèmes ou, si l'on préfère, ils ont réussi tous deux au prix de la confusion mentale de leurs lecteurs. » On est bien là au cœur des questionnements et du langage de Rougier. Je donne en note quelques jugements que les contemporains ont portés sur cette partie de son œuvre.

Pour Rougier, la méthode d'analyse logique s'applique aussi bien « aux doctrines morales, sociales, économiques et politiques. » [Rougier 1963a, 126] C'est dans cette perspective qu'il place et qu'il faut placer ses ouvrages concernant les sciences sociales avec, là aussi, essai de démasquer les pseudo-problèmes et autres pseudo-propositions, à partir d'un effort d'axiomatisation. L'étude des religions le conduit à penser que « les idéologies politiques et économiques à l'égard desquelles s'engagent les esprits de nos jours sont de véritables mystiques », jouant le rôle des religions révélées d'autrefois. Selon une méthode maintenant bien en place, Rougier s'efforce d'axiomatiser ces théories, tentant de « distinguer les principes qui peuvent être considérés en elles comme fondés sur l'expérience de ceux qui sont un pur acte de foi, un engagement gratuit. »

Les idées politiques de Rougier sont notamment exposées dans [1927a]. Parmi ses thèses centrales, qui le situent clairement sur l'échiquier politique, citons :

« Il existe des conditions de survie et de prospérité des sociétés qui s'imposent à tout gouvernement soucieux du bien public et de ménager l'avenir [...]. Ces conditions restrictives sont imposées par des faits, qui tiennent à la nature même de l'institution sociale. Ces faits sont les suivants : [...] la nécessité d'une hiérarchie sociale, de la sélection d'une élite dirigeante ; le respect des libertés individuelles et l'autorité de l'Etat ; le sacrifice partiel des intérêts particuliers au bien de l'ensemble. » [Rougier 1927a, 346–347]

Ce texte de 1927 renferme également un vigoureux plaidoyer contre l'idée d'égalité naturelle, qu'il tient pour « anti-scientifique, irrationnelle et dangereuse. » [Rougier 1927a, 328] Elle n'est, selon lui, ni fondée sur les données brutes de l'expérience, ni sur l'expérience rationnellement interprétée. Mais ce refus de l'égalité naturelle ne l'empêche pas de prôner l'égalité civile, qui serait le vrai fondement de la démocratie.

Pour compléter ce coup d'œil sur les idées politiques de Rougier, je donne encore cette citation, empruntée à [1963a] : « Par ailleurs, aucun homme de cœur ne saurait se refuser à admettre les buts que se proposent les socialistes : justice sociale, liberté syndicale, respect des droits individuels, etc. Chaque fois que le socialisme a été rigoureusement appliqué, il a conduit à des régimes autoritaires où les contraintes policières ont remplacé les contraintes monétaires [...]. C'est donc que les moyens que le socialisme préconise sont mal adaptés aux fins généreuses qu'il poursuit. » [Rougier 1963a, 126–127]

Pour Rougier, le monde de l'économie, pas plus que les autres, n'échappe à des principes mystiques. Là encore il propose une étude qui se veut scientifique sur le fonctionnement de l'économie, une étude qui vise à expliciter les principes cachés responsables des manifestations macroscopiques. Il a organisé des colloques économiques en vue de préciser la doctrine néo-libérale, appelée aussi « libéralisme social ou planisme concurrentiel ».

L'article qu'il donne en 1931 au *Larousse mensuel illustré* a passé presque inaperçu, mais on y trouve une bonne image de la cohérence, de la cohésion et de la genèse de ses idées en matière de « philosophie scientifique », comme il disait à l'époque.

On peut conclure en reprenant ce que Rougier écrivait dans [Rougier 1961c] et que j'ai utilisé comme exergue : « Dans chaque cas [les formes

variées de réalismes], je me suis employé à démasquer les illusions psychologiques qui leur ont donné naissance et à expliciter les postulats qui s'y trouvent impliqués. » [Rougier 1961c, 29]

Notes

1. Le traité de la connaissance

Gilles-Gaston Granger consacre une recension au *Traité de la Connaissance*. Pour lui [Granger 1956, 18], la conclusion la plus générale de l'ouvrage (et de citer Rougier p. 427) c'est que « la raison n'est pas une faculté statique, donnée du premier coup et d'une façon indivise. » Après avoir élevé quelques critiques ponctuelles, Granger conclut à son tour : « Il n'en reste pas moins que l'étude de cet important ouvrage constitue une mine de renseignements et d'enseignements précieux. » [Granger 1956, 19]

2. Rougier et le thomisme, accueil contrasté

Il ne s'agit pas ici de se substituer aux savantes analyses que proposent dans les présents actes Cesalli, Courcier ou de Libera, mais de produire quelques documents qui éclairent la réception de l'œuvre de Rougier sur le thomisme et la scolastique. La réaction à la somme de Rougier, reçue comme un brûlot et un pamphlet, n'allait évidemment pas se faire attendre.

Etienne Gilson décide, lui, de se placer exclusivement sur le terrain de la « documentation scientifique » [Gilson 1926, 313]. Ses critiques, toutes fondées, sont concentrées sur deux aspects : erreurs dans les références ou dans les citations, citations « prélevées sur des travaux antérieurs auxquels elles sont tacitement empruntées » (on remarquera l'euphémisme !). Donnons un exemple : « la page 64 comporte quatre références, qui sont toutes fausses. » [Gilson 1926, 314]

Mais Gilson note aussi de nombreux emprunts à Duhem ou à d'autres auteurs, que Rougier fait sans citer ses sources. P. G. Théry op. relève [Théry 1927a-c] et approfondit les remarques de Gilson sur les « emprunts » de Rougier que celui-ci reconnaît d'ailleurs dans sa réponse. [Rougier 1927c]

Dès 1927, Pedro Descoqs sj. (qui fut recteur de l'Institut catholique de Toulouse) se mettait à l'ouvrage et publiait dans les *Archives de philosophie* une grosse étude intitulée « Thomisme et scolastique, à propos de M. Rougier » [Descoqs 1927]. Huit ans plus tard, la première édition est épuisée et on publie une deuxième édition refondue (volume V, 1935)

Dans une présentation de ses travaux, Rougier propose un florilège de citations élogieuses sur ses différentes publications. En particulier la suivante, de Descoqs, que Rougier situe aux pages 6–7. Elle nous intéresse à un double titre. D'abord à celui du jugement d'un opposant sur les compétences de Rougier. Ensuite au titre d'exemple des libertés et du manque de rigueur dans sa gestion des documents qu'il utilise. Voici cette citation, dans laquelle je n'ai pas jugé utile de rétablir le texte, sauf peut-être à préciser que Descoqs ajoute le qualificatif « scolastique » au mot « théories » :

« Nous nous garderons bien de méconnaître chez M. Rougier un pouvoir d'assimilation et une aptitude à entrer dans les pensées des autres peu communes. C'est avec une aisance remarquable qu'il circule à travers l'étonnant imbroglio et le maquis broussailleux des théories les plus diverses et les plus subtiles... D'autre part, M. Rougier a un sens aigu des difficultés et une rigueur critique incontestable. Ajoutons que l'étendue de ses connaissances positives est considérable ou plutôt encyclopédique. »

Rougier recourt au texte d'un adversaire, qui, précisément, lui reproche le manque de précision dans ses citations, en commettant sur six lignes quatre ou cinq erreurs et en indiquant une fausse pagination : le texte est en fait à la page 11 ! Le contexte donne évidemment une autre coloration à cet éloge. Les critiques y sont nombreuses et sévères. En particulier, Descoqs rappelle comment Rougier (p. 7) a « pillé » certains auteurs, sans le signaler au lecteur. Il reconnaît toutefois que cette critique ne concerne que le Rougier « historien », non la thèse que défend son livre (p. 11) : « Une telle critique extrinsèque est évidemment secondaire dans l'espèce et il faut concéder à M. Rougier qu'elle ne suffit pas [...] ». »

Il convient de relever que l'ampleur de l'analyse de Descoqs, qui s'étend sur 175 pages et le fait que la première édition soit épuisée quatre plus tard, montrent bien l'intérêt déclenché par l'ouvrage de Rougier sur le thomisme.

Le R.P Bruno de Solage observe que « déjà une légende commence à se créer autour de lui [le livre sur la scolastique] ». [Solages 1927a, 318] Il poursuit avec un jugement, en partie élogieux, que je rapporte d'après la citation qu'en fait Rougier. Il faut le préciser, la phrase que remplacent les points de suspension dit ceci : « L'érudition de l'auteur, qui paraît grande, n'est souvent qu'un trompe-l'œil, et M. Gilson a montré que le

respect de la propriété littéraire n'y était pas toujours d'une délicatesse scrupuleuse. » Voici cette citation :

« Ce n'est pas que tout soit de premier ordre dans cette synthèse critique qui touche à tant de problèmes [...] Il n'en reste pas moins que, dans le domaine propre des métaphysiques médiévales, M. Rougier se montre beaucoup plus au courant des problèmes, que son exposé du thomisme est la plupart du temps impeccable, et que sa discussion des principes de ce qu'il appelle « la Mentalité réaliste » est d'une virtuosité logique que l'on ne peut pas ne pas admirer, même en la combattant. »

Pour terminer sur l'accueil qui fut fait au gros livre de Rougier, je donne encore trois citations.

« On peut se demander si les postulats posés par Thomas d'Aquin se justifient. C'est ce que M. Louis Rougier a fait récemment dans un ouvrage magistral intitulé *la Scolastique et le Thomisme*. Nous retrouvons dans cet ouvrage la prodigieuse érudition, la clarté et la maîtrise dialectique auxquelles l'auteur des *Paralogismes du Rationalisme* nous avait accoutumé. » [Reymond 1926] (A. Reymond, [Doyen de la Faculté des Lettres de Lausanne])

« Sur la scolastique et le thomisme, M. Rougier nous donne une étude qu'on pourrait comparer à un grand ouvrage de pathologie. [...] Malgré la nature extrêmement complexe de son sujet, il écrit avec une limpidité telle que c'est un plaisir très haut que de se laisser conduire par lui à travers le labyrinthe de la pensée scolastique. Son style s'élève sans effort vers les hauteurs de la pensée et de la poésie. » [Couchoud 1925] (Paul-Louis Couchoud).

« On n'imagine pas livre plus solidement charpenté, mieux équilibré dans l'ensemble et dans les détails de l'exposition et de la démonstration. Œuvre magistrale, originale et savante qui, sans doute, avec le récent ouvrage du même auteur, *les Paralogismes du Rationalisme* (Paris, Alcan, 1920), marquera une date dans l'histoire de la philosophie. » [Loisy 1925] (A. Loisy, [Professeur au Collège de France]).